

PHOTO

Pas d'agrafe

SVP



NE RIEN REMPLIR
DANS CE CADRE

Whatsapp :

Païement : City-mag/Cheque

Enregist. licence FFK :

Enregist. Google sheet :

SECTION KRAV-MAGA SELF -DEFENSE KIDS (7 à 13 ans)

Fiche d'adhésion et contrôle médico sportif

Saison 2025-2026

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone pour communications avec le club :

En cas d'urgence : Téléphone parent 1 : Téléphone parent 2 :

Email responsable légal (**en MAJUSCULES SVP**) :

Horaires des cours :

Les cours se déroulent :

- Le jeudi de 18h00 à 19h00 au dojo du complexe sportif de l'Uzzine (impasse du forestier à St Jean d'Ilac)
- Le samedi de 09h00 à 10h00 au dojo du complexe sportif de l'Uzzine (impasse du forestier à St Jean d'Ilac)

Droit à l'image : **Oui - Non**

Dans le cadre des activités sportives ou associatives de l'ASI Omnisports, auxquelles mon enfant participe, des photos et des vidéos peuvent être réalisées et utilisées pour la promotion de l'Association Sportive Illacaise (ASI). J'autorise l'ASI à utiliser l'image de mon enfant, dans le cadre de ses locaux et en dehors de ses locaux (site et page Facebook de l'association, CD rom et DVD de compétitions et de rencontres, journaux prospectus, flyers), bulletin municipal.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- 1 photo à coller en haut à droite de la fiche d'inscription. (Pas d'agrafe svp)
- La présente demande d'inscription + la demande de licence complétée et signée
- Le coupon du règlement intérieur complété et signé
- Le règlement intégral de la cotisation à l'ordre de ASI KRAV-MAGA (incluant l'assurance de la FFK)
(chèque/virement) : 120 €
- L'attestation sur l'honneur concernant le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur ou bien, s'il y a une réponse positive au moins, un certificat médical de moins de 6 mois sur lequel doit apparaître la mention :

« Ne présente aucune contre-indication à la pratique du Krav-Maga Enfants ».

Le dossier doit être complet pour commencer à pratiquer le Krav-Maga.

Néanmoins 2 cours d'essai peuvent être réalisés.

Taille des vêtements (inclus dans la cotisation):

T-shirt : 7-8 ans 9-11 ans 12-14 ans S

Pantalon kimono : 120 cm 130 cm 140 cm 150 cm 160 cm

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) (représentant légal) autorise

- A pratiquer le Krav-Maga au sein de l'ASI Krav-Maga de Saint Jean d'Ilac : **Oui - Non**
- A quitter seul le lieu d'entraînement et cela sous ma responsabilité : **Oui - Non**
- Ou bien : J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant :

Nom et Prénom : Téléphone :

Nom et Prénom : Téléphone :

Nom et Prénom : Téléphone :

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que les cours sont interrompus durant les périodes de vacances scolaires, sauf diffusion contraire par le club.

Allergies à signaler (alimentaires, autres) :

En cas d'urgence, j'autorise le professeur de Krav-Maga à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant.

A l'attention des représentants légaux :

Informations :

- Je reconnais avoir été informé de la souscription à une assurance « individuelle accident » souscrite par l'ASI.
- Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique (RGPD n° 2013-679 du 27 avril 2016). Ce droit d'accès s'exerce auprès du Président de l'Association Sportive Illacaise.

RECUEIL DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)

Lors de votre adhésion, les données suivantes sont recueillies par l'ASI Omnisports :

Nom, prénom, adresse mail, adresse postale, téléphone, date de naissance.

Celles-ci sont collectées en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents, pour enregistrer et gérer votre adhésion à l'ASI Omnisports et vous communiquer des informations par courrier ou par mail, de la part de l'ASI Omnisports et de la section à laquelle vous appartenez.

En aucun cas, ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Les informations recueillies seront transmises à la Fédération sportive concernée pour la prise de la licence.

Les destinataires ayant accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives sont : (cases à cocher)

- | | | | |
|--|-----------------------|---|----------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mr CONI | Président(e) de l'ASI | <input checked="" type="checkbox"/> Mr DON | Président(e) de la section |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mr RAFIDISON | Trésorier(e) de l'ASI | <input checked="" type="checkbox"/> Mme GALLEPE | Trésorier(e) de la section |
| <input type="checkbox"/> | Secrétaire de l'ASI | <input type="checkbox"/> | Secrétaire de la section |

Les moniteurs ont accès à la liste des adhérents.

Adresse e-mail pour le traitement des données :

- Mail de la section asikravmaga33127@gmail.com et de l'ASI : asiomnisport@gmail.com

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, en vigueur depuis le 25 mai 2018, avoir accès aux données vous concernant, vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de : asiomnisport@gmail.com

Conservation des données : les données sont conservées jusqu'à 3 ans après la fin de votre adhésion.

REGLEMENT INTERIEUR :

1. L'adhésion à l'ASI implique l'approbation des Statuts de l'ASI, et du règlement spécifique de section.
2. Le port de la ceinture et une hygiène corporelle est demandée tout au long du cours
3. L'adhésion n'est effective règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
4. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
5. La responsabilité de l'ASI n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
6. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
7. Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
8. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
9. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'Association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline.
10. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
11. Les adhérents engagés en compétition devront, après un arrêt maladie supérieur à 3 semaines, présenter un certificat médical les autorisant à reprendre le sport.
12. L'adhésion emporte la reconnaissance qu'une information relative à une assurance individuelle supplémentaire a été faite.
13. Pendant les séances d'entraînement, les enfants sont sous la responsabilité exclusive de l'animateur, lequel a les compétences requises pour leur permettre de progresser en toute sécurité. S'ils sont présents, les parents d'un enfant n'interfèrent pas avec l'enseignement mais gardent la possibilité de lui faire quitter la séance de manière anticipée, le remettant alors sous leur responsabilité.

LU ET APPROUVE, Le **Signature de l'adhérent/responsable légal :**